

Circonscription Nevers 1

Secrétariat

Affaire suivie par :
Laurence DOBINET
Tél : 03 86 93 22 10
Mél : ien58nevers1@ac-dijon.fr

DSDEN de la Nièvre
19 place Saint-Exupéry – CS 70074
58028 Nevers Cedex

Nevers, le 2 avril 2021

L'inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Nevers 1

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants spécialisés et psychologues des RASED

Objet Note de service n° 6
(À diffuser à tous les enseignants par voie électronique)

Nous devons à nouveau mettre en place la continuité pédagogique : je connais votre engagement et celui dont vous avez déjà fait preuve l'année dernière.

L'équipe de circonscription reste mobilisée à vos côtés. A ce sujet, sur le site de la circonscription, je vous rappelle que vous disposez des padlets élaborés par les conseillers pédagogiques dans tous les domaines à partir du lien suivant :

<http://ien58-sn1.cir.ac-dijon.fr/>

Au regard de l'expérience de l'an passé, nous savons tous combien le maintien du lien entre l'enseignant et ses élèves est important. Et comme l'année dernière il conviendra donc de garder le contact avec eux, quel que soit le mode de communication retenu.

En pièces jointes les documents suivants :

1. **L'accueil des élèves des personnels prioritaires pendant la semaine du 6 au 9/04 ;**
2. **L'attestation sur l'honneur des parents indispensables à la gestion de la crise ;**
3. **La liste des professionnels indispensables.**

Pour ce qui est des tests salivaires vous envoyez les autorisations parentales soit sous format papier par voie postale soit sous version numérique à l'adresse suivante : testcovid-58@ac-dijon.fr

L'équipe de circonscription se tient à votre disposition et vous remercie pour votre engagement.

**L'Inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Nevers 1**

Annette GIEN